



7 SEPTEMBRE 2011

**DÉCRET****GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

NUMÉRO 878-2011

CONCERNANT l'octroi à la  
Municipalité des Îles-de-la-Madeleine  
d'une aide financière de 4 295 062 \$  
pour la mise en place d'infrastructures  
d'approvisionnement et de distribution  
d'eau potable dans le secteur  
résidentiel de l'Île-de-la-Grande-Entrée

---0000000---

ATTENDU QUE la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine  
demande une aide financière de 4 295 062 \$ pour la mise en place  
d'infrastructures d'approvisionnement et de distribution d'eau potable dans  
le secteur résidentiel de l'Île-de-la-Grande-Entrée;

ATTENDU QU'il y a lieu d'accorder une aide financière de  
4 295 062 \$ compte tenu de l'implication financière du projet sur les  
comptes de taxes des résidents de l'Île-de-la-Grande-Entrée;

ATTENDU QUE le montant de l'aide financière peut être  
pulsé à même l'enveloppe d'investissement du Programme  
d'infrastructures Québec-Municipalités;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 3 du Règlement sur la  
promesse et l'octroi de subventions (R.R.Q., c. A-6.01, r.6), tout octroi et  
toute promesse de subvention doivent être soumis à l'approbation  
préalable du gouvernement, sur recommandation du Conseil du trésor,  
lorsque le montant de cet octroi ou de cette promesse est égal ou  
supérieur à 1 000 000 \$;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la  
recommandation du ministre des Affaires municipales, des Régions et de  
l'Occupation du territoire :

878-2011

**QUE le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire soit autorisé à octroyer à la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine une aide financière de 4 295 082 \$ pour la mise en place d'infrastructures d'approvisionnement et de distribution d'eau potable dans le secteur résidentiel de l'Île-de-la-Grande-Entrée.**

**Le greffier du Conseil exécutif**





Gouvernement du Québec  
Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire  
et ministre responsable des régions de la Chaudière-Appalaches  
et du Centre-du-Québec

Québec, le 23 septembre 2011

Monsieur Joël Arseneau  
Maire  
Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

[Redacted address]

Monsieur le Maire, 

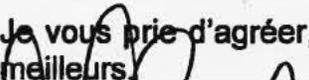
J'ai le plaisir de vous confirmer l'octroi, dans le cadre du sous-volet 1.4 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités, d'une aide financière de 4 295 062 \$ s'appliquant à un coût maximal admissible de 4 521 118 \$ pour le projet de mise en place d'infrastructures de captage et de distribution d'eau potable pour le secteur résidentiel de l'Île-de-la-Grande-Entrée.

Un protocole d'entente établissant les travaux et les coûts admissibles à l'aide financière ainsi que les modalités du versement de cette dernière vous sera transmis prochainement.

Je suis assuré que la réalisation de ce projet contribuera à l'atteinte des objectifs du programme qui sont d'améliorer les infrastructures, la qualité de l'environnement et la qualité de vie des Québécois et des Québécoises.

Si vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires, je vous invite à communiquer avec la Direction des infrastructures - Québec au [Redacted phone number]

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

  
[Redacted name]

LAURENT LESSARD

# PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS

## FICHE SYNTHÈSE

Demandeur : Les Îles-de-la-Madeleine ( M )  
Circonscription provinciale : Îles-de-la-Madeleine  
Circonscription fédérale : Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine  
MRC : Les Îles-de-la-Madeleine  
Population : 12 794

No séquence :  
Dossier numéro : 555512  
Code géographique : 01023  
Date : 2011-09-29

PIQM # 1.4 : Captage et de distribution d'eau potable pour le secteur résidentiel de l'Île-de-la-Grande-Entrée (en lien avec le dossier 550052)

Répondant : [REDACTED] Directeur des travaux publics

Téléphone : [REDACTED]

### 1. DESCRIPTION DU PROJET PRÉSENTÉ

Ce projet concerne la mise en place d'infrastructures de captage et de distribution d'eau potable dans le secteur résidentiel de l'Île-de-la-Grande-Entrée.

### 2. AVIS SUR LE PROJET PRÉSENTÉ

#### 2.1 Travaux admissibles

- Recherche d'eau souterraine sur le flanc nord de l'Île-de-la-Grande-Entrée.
- Aménagement des puits numéros GE-09-01A, GE-09-02, GE-09-03 et GE-09-04 situés dans le secteur nord-ouest de l'Île-de-la-Grande-Entrée, incluant l'alimentation électrique, les équipements de pompage, les clôtures et les chemins d'accès.
- Mise en place de quatre conduites de raccordement de 50 mm de diamètre sur une longueur totale d'environ 3 145 mètres, entre les puits et le bâtiment de service projeté du chemin du Bassin Ouest.
- Mise en place de conduites de distribution d'eau potable de 200 mm de diamètre sur une longueur d'environ 2 150 mètres sous le chemin Principal (Route 199), entre le chemin du bassin Ouest et le lot 53A-12.
- Mise en place de conduites de distribution d'eau potable de 200 mm de diamètre sur une longueur d'environ 680 mètres sous le chemin des Pealy, entre le chemin des Anglais et le lot 63-21.

#### 2.2 Travaux non admissibles

Aucun.

#### 2.3 Appréciation du projet soumis

Actuellement, les résidents du secteur nord-ouest de Grande-Entrée s'alimentent en eau potable de façon individuelle au moyen de puits privés.

L'eau de ces puits est exposée à un risque de contamination bactériologique par les installations septiques individuelles déficientes des résidents. Les rapports d'expertise des hydrogéologues de Madelin'Eau démontrent la vulnérabilité de la nappe d'eau souterraine de l'ensemble du secteur de Grande-Entrée (indice DRASTIC de 135, un indice supérieur à 100 indique une vulnérabilité). En février 2009, la contamination du puits de l'école primaire située dans ce secteur a causé des problèmes intestinaux à une trentaine d'élèves.

En mai 2009, la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine a reçu une promesse d'aide financière, dans le cadre du volet 2.1 du PIQM (dossier 550052), pour la construction d'infrastructures d'approvisionnement et de distribution d'eau potable devant desservir le port de Grande-Entrée. La Municipalité considère que l'implantation d'un réseau d'aqueduc pour desservir le port de Grande-Entrée doit donner lieu, en même temps, à la mise en place d'un réseau d'aqueduc pour desservir environ 85 propriétés du secteur résidentiel de Grande-Entrée qui sont alimentées en eau par des puits privés. Les travaux de ces deux projets sont liés.

Les travaux sur le chemin Principal (Route 199) doivent se réaliser conjointement avec des travaux de voirie effectués par le ministère des Transports du Québec, lesquels auraient fait l'objet d'un protocole d'entente signé en 2007, selon la municipalité.

Par ailleurs, avec l'implantation d'un réseau de distribution d'eau potable municipal, la Municipalité s'est engagée à intervenir auprès des résidents du secteur de Grande-Entrée afin qu'ils se dotent d'installations septiques conformes.

#### 2.4 Critères d'appréciation applicables au projet soumis

- Réponse aux besoins de la population en matière d'eau potable

### 3. COÛT DU PROJET

3.1 Coût des travaux présentés	4 521 118 \$
Coût des travaux admissibles	4 521 118 \$
Coût des travaux non admissibles	0 \$

#### 3.2 Calcul de l'aide proposée par le ministère

Coût maximum admissible	4 521 118 \$
Aide (taux réguliers)	4 295 062 \$
Aide additionnelle	0 \$
Aide discrétionnaire	0 \$
Aide totale	4 295 062 \$

#### 3.3 Partage des coûts proposé par le ministère:

	PIQM	100 Millions	Financement supplémentaire	Total	%
Requérant	226 056 \$	0 \$	0 \$	226 056 \$	5%
Gouv. Québec	4 295 062 \$	0 \$		4 295 062 \$	95%
Privé			0 \$	0 \$	
Autres			0 \$	0 \$	
Total	4 521 118 \$	0 \$	0 \$	4 521 118 \$	

## Commentaires:

Le montant de l'aide financière a été déterminé par le décret numéro 878-2011 du gouvernement du Québec du 7 septembre 2011.

La ventilation des coûts par exercice financier est la suivante:

2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 500 000 \$	1 500 000 \$
2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
1 521 118 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$

## 4. ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION DES TRAVAUX

Début des travaux: 2012-05-01      Fin des travaux: 2014-11-15

## 5. REMARQUES

Recherche d'eau complétée  
Plans et devis complétés  
Autorisé par le MDDEP  
Règlement d'emprunt adopté  
Soumission retenue  
Entente de financement avec le MTQ

X
X

2009-08-28

## 6. OBLIGATIONS PARTICULIÈRES

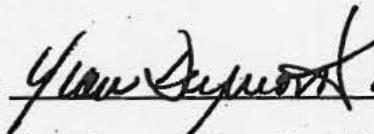
Aucune

## 7. RECOMMANDATION

L'octroi à la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine d'une aide financière de 4 295 062 \$ provenant du PIQM pour ce projet a été autorisé par un décret du gouvernement du Québec le 7 septembre 2011 (décret numéro 878-2011).

Produit par:  2011-09-28

Simon Bélanger, ing.

Révisé par:  2011-09-28

Yvan Dumont, ing., chef d'équipe - programmes

Visé par:

 2011-09-29  
Jean-François Bellemare, ing.  
Directeur de la DI-Qc

Date: \_\_\_\_\_